

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 19 mars 1999

Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 avril 2019, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2018, un dividende de 0,737 dinar par action et ce, à partir du **mercredi 08 mai 2019**.

Ce dividende est payable à tous les guichets de l'UBCI.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.